



HAL
open science

Synthèse du groupe de travail RnMSH sur les recherches participatives : Contexte, enjeux et perspectives pour les MSH

Jean-Charles Briquet-Laugier, Chiara Chelini, Claire Couly, Valérie Dall'O,
Marianne Hérard, Julien Mary, Viviane Monel-Villa

► To cite this version:

Jean-Charles Briquet-Laugier, Chiara Chelini, Claire Couly, Valérie Dall'O, Marianne Hérard, et al.. Synthèse du groupe de travail RnMSH sur les recherches participatives : Contexte, enjeux et perspectives pour les MSH. CNRS; Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme. 2024. hal-04657865

HAL Id: hal-04657865

<https://rnms.hal.science/hal-04657865>

Submitted on 23 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NoDerivatives 4.0 International License

Synthèse du groupe de travail RnMSH sur les recherches participatives : Contexte, enjeux et perspectives pour les MSH

***Jean-Charles Briquet-Laugier (MSHS Sud-Est), Chiara Chelini (RnMSH), Claire Couly (RnMSH),
Valérie Dall'O (MSHS Sud-Est), Marianne Hérard (MSH Paris Nord), Julien Mary (MSH SUD),
Viviane Monel-Villa (MSHB).***¹

Ce groupe de travail a présenté régulièrement l'avancée de leurs travaux aux instances du RnMSH, Bureau et Directoire, au sein desquelles siègent des directeur.trice.s de MSH.

Introduction

Depuis le début des années 2000, un groupe de travail (GT) « valorisation » existe au sein du RnMSH. Pour l'essentiel, il réunit des chargé.e.s de valorisation et de médiation scientifique en poste au sein de différentes MSH, autour de l'idée d'explorer la singularité de la valorisation en SHS par rapport aux autres sciences.²

En 2021, ce GT s'est renouvelé avec l'objectif d'engager une réflexion sur les recherches co-construites avec des non-chercheur.es de métier, celles-ci étant de plus en plus fréquentes dans les MSH comme ailleurs. Un groupe « restreint » de ce GT³, a ainsi mis en place un séminaire exploratoire sur les recherches participatives développées dans les MSH (voir programme en annexe), afin de mieux comprendre les contextes, les pratiques, les postures, et d'initier une cartographie des dispositifs accueillis dans les MSH (observatoires, boutiques des sciences, living labs, labcom...). Ce faisant, il s'agissait également de documenter les compétences (recherche et ingénierie) à l'œuvre dans les MSH en appui à ces recherches, et de caractériser les transformations induites par leur essor dans nos MSH, en examinant en particulier leurs effets sur les métiers de la recherche et de l'appui à la recherche.

La présente synthèse a pour objectif, à partir des éléments documentés dans le cadre de notre séminaire, de fournir des points de repères sur les recherches co-construites entre monde

¹ Les auteurs sont indiqués en ordre alphabétique.

² Entre 2018 et 2020, Francis Aubert, ancien directeur de la MSH Dijon et chargé de mission « valorisation » pour le RnMSH, a réuni ce groupe à plusieurs reprises avec comme objectifs l'échange des bonnes pratiques, l'analyse des conceptions de valorisation développées au sein des MSH et la définition d'indicateurs propres aux sciences humaines et sociales en matière de valorisation. Ce travail a été présenté à CNRS SHS (alors InSHS) lors d'une réunion conjointe en février 2020, pendant laquelle l'Institut a aussi présenté les dispositifs de valorisation et de maturation existants au CNRS.

³ Celui-ci est composé de personnels d'accompagnement à la recherche issus de différentes MSH et de deux personnels du RnMSH (l'animatrice de communautés et la chargée de mission « Actions scientifiques inter-MSH Crises sanitaires et environnementales »), par ordre alphabétique : Jean-Charles Briquet-Laugier (MSH Sud-Est), Chiara Chelini (RnMSH), Claire Couly (RnMSH), Valérie Dall'O (MSH Sud-Est), Mélanie Fauconnier (MSH Val-de-Loire), Marianne Herard (MSH Paris Nord), Julien Mary (MSH SUD), Viviane Monel-Villa (MSHB – à partir de 2023), Sabine Petillon (MSH Mondes, 2020-2021), Julie Villesèche (MSHB – en 2021-2022). Le groupe restreint a été en charge de la programmation du séminaire et de la rédaction de la présente synthèse.

académique et non académique ainsi que de présenter quelques dispositifs des MSH à l'appui de ces recherches participatives. Elle aborde la question des freins, des leviers et des co-bénéfices de ce type de recherches. Elle montre la plus-value apportée par les MSH à l'appui de ces recherches et engage une réflexion sur les fonctions et compétences à l'œuvre dans l'accompagnement de projets de recherche participative. Cette synthèse n'a néanmoins pas vocation à être exhaustive ; ainsi laisse-t-elle certaines questions ouvertes.

1. Recherches participatives : de quoi parle-t-on ?

La science évolue aujourd'hui dans un monde social de mieux en mieux *formé* et *informé* qui, administrant les connaissances qu'elle produit pour légitimer les processus de prise de décision et nourrir ses cadres de pensée et d'action, s'interroge également sur la manière dont ces connaissances sont produites. Cette « société de la connaissance »⁴ appelle à une science plus « ouverte », invitant *a minima* les acteurs de la recherche à diffuser plus largement leurs productions, et les interpellant au-delà sur les conditions de possibilité de recherches davantage co-construites entre mondes académique et non académique. C'est là le terrain essentiel des **recherches participatives**.

Les recherches participatives : éléments de définition

Difficile de produire une définition des recherches participatives, car 1/ elles comprennent une large diversité d'approches et de pratiques 2/ leur définition est, de ce fait, toujours en travail. Pour les besoins de notre GT, nous avons retenu une définition large des recherches participatives, entendues comme **des formes de recherche caractérisées « par la participation active et délibérée d'acteurs non scientifiques professionnels »** (Lhoste et Joly, 2021, définition issue du rapport Houllier, 2016). Cette participation peut se situer à plusieurs niveaux⁵, depuis la simple association d'acteurs non-académiques à la collecte de données de recherche (programmes de « sciences participatives »), jusqu'à la co-construction complète d'un projet de recherche (de sa co-problématisation à l'opérationnalisation de ses livrables).⁶

⁴ Pour une analyse critique de cette notion, voir Breton, Philippe. 2005. « La "société de la connaissance" : généalogie d'une double réduction ». *Éducation et sociétés*, 2005/1, no 15, p. 45-57.

⁵ Voir les travaux sur les échelles de la participation, depuis notamment l'article d'Arnstein, Sherry. 1969. « A Ladder of Citizen Participation ». *American Institute of Planners Journal*, 35 (4), p. 216-224.

⁶ Pour un premier éclairage sur les recherches participatives, nous renvoyons – de manière non-exhaustive – à : Anadon, Marta. 2013. « Recherche participative ». Dans I. Casillo, R. Barbier, L. Blondiaux, F. Chateauraynaud, J.-M. Fourniau, R. Lefebvre, C. Neveu et D. Salles (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart*. 1ère édition GIS Démocratie et Participation. URL : <https://www.dicopart.fr/recherche-participative-2013> ; Houllier, François, et Merilhou-Goudard, Jean-Baptiste. 2016. *Les sciences participatives en France : Etats des lieux, bonnes pratiques et recommandations*. 63 p. [hal-02801940](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02801940) ; Lhoste, Évelyne, et Joly, Pierre-Benoît. 2021. « Chapitre 12. Les recherches participatives : une forme d'organisation alternative au système de recherche et d'innovation ? ». Dans Amina Béji-Bécheur (dir.), *Organisons l'alternative ! Pratiques de gestion pour une transition*

Les recherches participatives s'incarnent dans **toute une palette de pratiques de recherches co-construites** : recherches-actions, recherches collaboratives, sciences participatives, recherches contributives, impliquées, interventionnelles, sciences citoyennes... Selon les pratiques, les visées les rôles, les tâches, et donc les niveaux de participation des acteurs, actrices et chercheur.es se répartissent différemment.

Nous nous appuyons ici sur le travail de Maïté Juan, alors post-doctorante en sociologie et chargée de mission au GIS « Démocratie et participation »⁷, qui, en 2019, avait produit une synthèse intitulée « Les recherches partenariales : enjeux et actualités »⁸. Cette synthèse proposait d'ordonner les recherches participatives en fonction des diverses **finalités** qu'elles permettent de poursuivre :

Certaines recherches visent la *transformation sociale*

- Il s'agit d'accroître le pouvoir d'agir des populations, notamment en situation de vulnérabilité, par exemple au regard de l'accès au travail et/ou du logement... Ces recherches entendent ainsi contribuer à **réduire les inégalités**, dans une perspective parfois militante.
- Il s'agit aussi de **bousculer les inégalités « épistémiques »** et les formes de monopole et de hiérarchisation dans la production des savoirs, par la reconnaissance de formes de savoirs autres que le seul savoir scientifique : savoirs expérientiels, professionnels, locaux, d'usage, etc., souvent invisibilisés, ignorés, voire niés.

Dans ce type de recherches dont certaines visent l'expérimentation –, les acteur.ice.s non-académiques sont souvent très impliqué.e.s dans l'ensemble du processus de recherche : construction des questionnements et des problématiques, recueil et analyse des données, choix des formes de « valorisation », etc.

D'autres ont pour but la *transformation de l'agir professionnel*

- Il s'agit d'augmenter la réflexivité critique des professionnels et d'améliorer la gestion des organisations, voire l'émancipation de certains de leurs publics (souvent vulnérables).

écologique et sociale. EMS Editions, pp. 188-198. URL: <https://www.cairn.info/organisons-l-alternative--9782376874515-page-188.htm>.

⁷ Maïté Juan est aujourd'hui maîtresse de conférences en sciences de l'éducation à l'université de Cergy-Pontoise. Ses recherches s'inscrivent à la croisée de quatre domaines d'investigation : les recherches participatives et démarches de coproduction des savoirs, avec une attention particulière portée aux épistémologies postcoloniales et féministes ; le militantisme écologique et la transition écologique et sociale ; les associations et l'économie sociale et solidaire ; la démocratie participative et les dynamiques de politisation ordinaire.

⁸ Cette synthèse a donné lieu à un article : Juan, Maïté. 2021. « Les recherches participatives à l'épreuve du politique », *Sociologie du travail* [En ligne], Vol. 63 -n° 1 | janvier-mars 2021, mis en ligne le 1^{er} mars 2021.

- Il peut aussi s’agir de perfectionner des pratiques professionnelles par l’acquisition de compétences analytiques, la co-production de savoirs « actionnables »⁹, l’acquisition de nouveaux savoir-faire, etc.

Ces recherches donnent une place variable aux acteurs non-académiques associés : consultation, co-investigation, appropriation et avis critique sur les outils construits par les praticien.ne.s et les chercheur.euse.s.

Certaines recherches visent principalement la *démocratisation de la science*

- Il s’agit de mobiliser des citoyens-usagers dans des étapes limitées du processus scientifique, principalement la **récolte des données**.

Dans ces recherches de type « sciences participatives », les savoirs propres des participants ne sont pas amenés à s’hybrider avec les savoirs scientifiques. Pour la recherche académique, ce type de pratique permet de développer des protocoles de recherche et d’observation « augmentés » par la participation citoyenne ; pour les participants non-académiques, cela permet notamment une « sensibilisation » à certaines questions ainsi que plus globalement à la méthode scientifique.

2. Brève mise en perspective historique

Lors de son intervention, le 9 novembre 2023, à l’occasion de la journée d’étude coorganisée par le directoire du RnMSH et notre GT à la MSH Paris Nord (voir annexe 1), Evelyne Lhoste¹⁰ a souligné que les recherches amateurs, à l’origine des recherches participatives, ont eu des apports très importants – par exemple, pour le recensement des oiseaux ou la mise au jour d’espèces nouvelles¹¹. **Ces recherches amateurs ont bénéficié à la science**, contribuant même à la fonder¹². Mais au XIX^e siècle, les sciences de l’expérimentation ont progressivement supplanté les sciences de l’observation, entraînant un éloignement des amateurs.

La recherche participative tire aussi une partie de ses origines dans l’affirmation des idéaux émancipateurs de l’**éducation populaire** aux XVIII^e-XIX^e siècles, et jusqu’au dernier quart du XX^e siècle avec la normalisation progressive de la *participatory research*, nourrie notamment par les

⁹ Pouvant être mis en œuvre dans l’activité et pouvant constituer des supports de formation continue des travailleurs.

¹⁰ E. Lhoste est chargée de recherche INRAe en études des sciences et techniques (LISIS). Ses recherches s’intéressent aux régimes de production et de circulation des savoirs, aux recherches participatives et aux intermédiations de recherche, en particulier dans le contexte des transitions socio-environnementales. Elle co-pilote du projet ANR SAPS « EQUIPACT (<https://www.mshsud.org/interdisciplinarite/equipact/>) auquel le RnMSH est associé.

¹¹ Ces pratiques ont rendu possibles, dans un deuxième temps, la recherche et la collaboration avec des non-chercheurs.

¹² Sur le rôle des sociétés savantes, aux XVIII^e-XIX^e siècles, dans l’histoire et le rayonnement des sciences, voir notamment Chaline, Jean-Pierre. 1995. *Sociabilité et érudition. Lles sociétés savantes en France, XIX^e-XX^e siècles*. Paris éd. du CTHS.

pédagogies pragmatique et critique de John Dewey et de Paulo Freire ainsi que par l'approche « recherche-action » promue notamment par Kurt Lewin.

De la même façon, **certains mouvements sociaux ont joué un rôle moteur** dans l'avènement des recherches participatives et ont permis de faire reconnaître l'expertise des usagers. Nous en retrouvons des exemples dans le domaine médical (dans la recherche sur le sida notamment, ou autour du GRAM, pour Groupe de recherche avec les associations de malades) ou dans le domaine agricole.

Depuis le tournant du XXI^e siècle, elle s'affirme comme une pratique de recherche de plus en plus courante, au point que les institutions de recherche et la loi¹³ s'en sont désormais emparées. Au-delà, l'émergence progressive des recherches participatives a fait naître des méthodologies nouvelles, des savoirs nouveaux, co-construits et expérimentés dans le cadre de **programmes de financement** plus ou moins récents (PICRI, REPERES, Chercheurs citoyens, CO3, FONJEP Recherche, ANR SAPS, H2020). Les recherches participatives ont également bénéficié de l'accompagnement par des **associations** comme Sciences citoyennes ou ALLISS, et elles peuvent aujourd'hui s'appuyer sur des **feuilles de route « sciences-société »** dans les organismes de recherche et les universités.

Malgré tout, à travers les séances du séminaire, nous avons constaté que le cadre institutionnel demeure beaucoup orienté vers la recherche partenariale qui se singularise par des collaborations avec des acteurs du monde économique, en réponse aux besoins de ce dernier, et visant l'innovation marchande. En outre, le cadre institutionnel privilégie la médiation de la culture scientifique. Les sciences participatives ne sont pas suffisamment investies selon nous. Cette synthèse vise à mieux les connaître et les réfléchir.

3. Les bénéfices des recherches participatives

Les apports des recherches participatives sont nombreux, tant pour la recherche elle-même que pour la société. Elles mobilisent souvent plusieurs disciplines, favorisant ainsi **le travail interdisciplinaire**¹⁴. Elles permettent aux chercheur.es d'avoir accès à de nouveaux terrains et entrepôts de données, de développer des interfaces de recherche augmentées par la participation citoyenne, de défricher des territoires encore peu explorés ou de renouveler certaines questions de recherche. Plus encore, elles permettent de travailler à de **nouvelles formes de démocratisation des connaissances et de redistribution de l'innovation** notamment sociale. Les **postures et compétences des chercheur.euse.s et des personnels d'appui** s'en trouvent transformées et enrichies. Ils et elles apprennent à travailler AVEC et non pas (seulement) SUR, ce qui leur permet de développer des approches et notions communes avec d'autres acteur.ice.s, ainsi que de nouvelles aptitudes analytiques, relationnelles et

¹³ Voir notamment l'article 31 de la Loi pour la programmation de la recherche de 2020.

¹⁴ Sur le sujet, voir notamment Barré, Rémi, et Jollivet, Marcel. 2023. « Interdisciplinarité et recherche participative : deux régimes de recherche pour la transition écologique et solidaire. Une mise en perspective programmatique », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 31, no. 1, pp. 110-119.

d'adaptabilité. Ces compétences sont malheureusement peu reconnues et valorisées par leur institution, nous y reviendrons.

Les **bénéfices pour le reste la société** sont eux aussi conséquents. Les parties prenantes apprennent à expérimenter la démarche scientifique, à déconstruire des préjugés, à produire un langage et des *modus operandi* communs et à faire bouger les lignes mentales. Ce type de recherche peut aussi créer du lien avec des populations que certaines institutions invisibilisent. C'est le cas par exemple de la recherche-action menée par Abou Ndiaye¹⁵, visant la mise en place d'un garage solidaire avec les mécaniciens de rue à Stains dans le département de la Seine Saint-Denis : les élus ont changé leur regard sur le phénomène de la mécanique de rue, auparavant considérée uniquement en termes d'activité illégale. Autre exemple, la publication de l'« Anthologie des chants wayãpi du haut Oyapock » (Presses de l'Inalco, 2021) a permis par exemple à des Amérindiens Wayãpi de se réappropriier et de diffuser dans leur communauté des chants qui tendaient à disparaître de la tradition orale. A cette occasion, le mot « recherche » a été ajouté à la langue Wayãpi, conduisant ainsi à un nouvel épistème. Dernier exemple issu du séminaire de notre GT, en France, la recherche collaborative sur les raisons du renoncement aux soins en région Rhône Alpes a permis à la Caisse primaire d'assurance maladie de mettre en place au niveau national un dispositif visant à réduire la distance de certaines populations aux soins. Ainsi, les recherches participatives ne se résument pas à des opérations de co-production de connaissances : **par la dimension souvent actionnable de ces connaissances, elles peuvent contribuer à transformer les réalités sociales qu'elles étudient.**

Enfin, de **nouvelles formes de valorisation de la recherche**¹⁶ apparaissent également. Outre les formes classiques, propres aux chercheurs (articles, colloques...), on pensera par exemple à des objets aussi divers que la rédaction de livrets, fanzines, la réalisation de podcasts ou de films orientés vers des publics plus larges, la création d'associations, mais aussi de pièces de musique ou de théâtre, des concerts, des expositions, des ateliers de transmission culturelle, ou bien encore la production de données et de recommandations pour orienter les décisions publiques...

Au-delà de ces outils de la valorisation produits en aval de la recherche, des outils pensés en amont peuvent utilement venir compléter ceux des méthodologies participatives. Les projets co-construits entre chercheur.euse.s et acteur.rice.s de terrain, dès la phase liminaire de problématisation de la recherche et de constitution du collectif des partenaires, invitent en effet à envisager la « valorisation » dès le début du projet. La « valorisation » peut même constituer la source du projet, les acteurs se réunissant autour de perspectives de livrables hybridant attentes de retombées scientifiques et sociales. **Initier la démarche de co-construction du projet par une entrée « valorisation »**, qui en souligne d'emblée le caractère tangible et/ou prospectif, **permet**

¹⁵ Pour une présentation détaillée de cette recherche et explorer d'autres bénéfices, voir Herard, Marianne. 2021. Synthèse des séminaires « Recherches actions, recherches collaboratives, recherches participatives ». Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord. hal-03406012.

¹⁶ Depuis les années 1980, le développement de services de « valorisation de la recherche », chargés globalement de mieux assurer « le couplage entre la sphère de la recherche publique et le monde économique », se sont vus progressivement gagnés par la nécessité de « couvrir une réalité différente consistant dans le fait de mettre en valeur par des moyens autres qu'économiques, les résultats d'une recherche scientifique ». Robin, Agnès. 2017. « La valorisation », *Lex electronica*, 22, pp. 135-152. En ligne : <https://www.lex-electronica.org/s/1569>.

ainsi de mieux « médier » les attentes des différents acteurs et de favoriser ainsi les conditions d'une co-construction solide et équitable du projet.

En définitive, **les recherches participatives peuvent être considérées, en elles-mêmes, comme une forme de valorisation de la recherche** car les chercheur·euse.s mettent au service de la co-construction d'un projet de recherche leurs savoirs scientifiques aux côtés d'autres formes de savoirs (d'expérience, professionnels...). En ce sens, ils diffusent leur connaissance dès le début du projet. De plus, les acteur·rices non chercheur·ses de métier expérimentent la démarche scientifique. La logique de collaboration, ainsi comprise, contribue à **élargir le spectre de la définition même de la valorisation**. La co-construction d'un projet à l'interface de la recherche et de l'action de terrain engage en effet un processus de valorisation croisée des connaissances et expertises d'une catégorie d'acteur (recherche / société) ou de savoir (savoirs scientifiques / de terrain) vers une autre.

4. Quelques difficultés de la recherche participative

Comme l'indique Maité Juan dans sa synthèse, les recherches participatives interrogent la « neutralité axiologique webérienne » et ont en commun d'être souvent considérées comme moins « pures », moins légitimes que les recherches classiques. **Les questions qu'elles génèrent sont nombreuses** : quels sont leurs critères de légitimité ? comment les évaluer ? qu'est-ce que ces recherches font émerger ? comment sont-elles gouvernées ? quel est le statut pour le savoir produit ? Du côté académique, ces recherches se heurtent parfois à la **Crainte d'une perte de scientificité** ; s'exprime ainsi, de la part de certaines institutions, une certaine frilosité, voire un rejet, du fait d'une crainte de voir les recherches participatives remettre en cause ce qui fait science ou de ce qui fonde l'expertise, ou de voir la dimension militante prendre le pas sur la recherche.

Ces recherches génèrent également **leurs propres questionnements** : quelles sont les formes de division du travail ? quelle assignation des places ou des rôles ? les assignations reproduisent-elles les positions ? à quel stade doivent intervenir les chercheur·euse.s ? comment qualifier les savoirs produits ? en quoi sont-ils actionnables ?

Questionnant les frontières classiques entre recherche et innovation, recherche et expertise, et même recherche et militance, **les recherches participatives suscitent en effet de nombreuses interrogations épistémologiques, déontologiques et éthiques**, qu'il faut traiter avec sérieux, sous peine de nourrir les craintes de dévalorisation de la science et/ou d'instrumentalisation de la recherche. D'où la nécessité de se pencher, épistémologiquement comme politiquement et économiquement et, *in fine*, organisationnellement, sur les nouvelles formes de contrat à construire entre recherche et société. C'est là l'objectif essentiel du séminaire de notre GT, travaillant à éclairer ces questions à travers l'analyse de cas concrets de projets et de dispositifs de recherche participative, en s'intéressant notamment aux difficultés exprimées et aux leviers et compétences mobilisés pour lever ces verrous.

Difficultés au niveau de la fabrique du partenariat

Au niveau de la fabrique du partenariat entre acteur.ice.s académiques et non-académiques, les projets de recherche participative nécessitent **un temps d'interconnaissance** entre chercheur.euse.s de différentes disciplines comme entre chercheur.euse.s et acteurs.trices de terrain (privés, tels que les associations et les collectifs d'artistes, etc., ou publics, comme les collectivités territoriales et autres organismes publics). Or ces temps d'interconnaissance et d'incubation, nécessaires afin de tresser le collectif de travail et de construire le projet comme un véritable « commun », se situent pour une partie essentielle en amont de la rédaction des réponses aux appels à projets (AAP) et, comme tels, sont rarement accompagnés et financés, hormis par d'encore trop rares dispositifs – souvent précaires – types « boutiques des sciences »¹⁷.

De plus, si des **AAP dédiés** ou *a minima* ouverts à la recherche participative se développent (CO3, ANR SAPS, fondations, MSH...), ils **restent rares**. Et quand ces AAP existent, **les modèles traditionnels de conventions ne permettent que rarement de prendre en compte et de financer les différentes partie prenantes** (par exemple les artistes). Des conventions sont par ailleurs souvent difficiles à mettre en place du fait de la **fréquente élasticité des collectifs ou consortia**, avec des équipes aux périmètres mouvants (avec des partenaires arrivant en cours de projet, etc.).

Notons enfin, que, du côté de la recherche, un risque existe que la collaboration soit réduite à une simple **prestation de recherche**. S'agissant de l'implication des SHS dans ce type de projet, un des enjeux est de ne pas utiliser **leur apport comme une simple ingénierie sociale de la participation**.

Difficultés au niveau de la temporalité des projets

Les recherches participatives requièrent de **concilier les temporalités de la recherche et du terrain**, qui sont souvent différentes. Elles demandent également souvent un « **temps long** » : émergence du projet, interconnaissance, appariement des acteurs, co-problématisation, incubation, circulation de la parole, réduction des asymétries, invention d'un langage commun... Enfin, **la fin de ces projets n'est pas toujours facile à déterminer**, le collectif ou consortium – quand le premier projet a fonctionné et a permis d'assurer le coût d'entrée en collaboration – étant souvent tenté de poursuivre la collaboration au-delà des attendus premiers du projet qui les a initialement réunis. De ce fait, il est souvent difficile de trouver un cadre d'incubation et de financement adapté à ce type de temporalité.

Difficultés au niveau du pilotage des projets

Ici, plusieurs questions reviennent : un projet de recherche participative doit-il nécessairement se traduire par une **gouvernance mixte** ? Comment mettre en place une gouvernance à même de dépasser **les asymétries et celles sur lesquelles il faudra agir pour permettre la mise en place d'un dispositif équitable** ? Quelle **division du travail** dans les opérations de collecte, de

¹⁷ Anginot, Raphaëlle, Belaën, Florence, Chauveau, Hélène, Fiorini, Cyril, Mary, Julien, Millot, Glen, Moity-Maïzi, Pascale, et Thomas, Mathieu. 2022. « Le renouveau des Boutiques des Sciences en pratiques et en question : focus sur deux dispositifs territorialisés à l'interface Sciences-Société ». *Technologie et Innovation*, vol. 7, « Sciences en société partagées ». URL : <http://www.openscience.fr/Le-renouveau-des-Boutiques-des-Sciences-en-pratiques-et-en-question-focus-sur>

production, de gestion, de partage, de diffusion et de valorisation des données du projet ? Ces questions renvoient plus largement aux nombreux travaux initiés à la suite de ceux de Sherry Arnstein en 1969¹⁸ sur les échelles de la participation.

Difficultés au niveau de l'évaluation des projets

Les recherches participatives suscitent de nombreuses questions au sujet de leur évaluation. Si les connaissances scientifiques sont validées par les pairs et par les comités de lecture des revues, comment procéder pour les recherches participatives ? **Ouvrent-elles l'horizon d'une nouvelle forme de rapport de pair à pair ? Comment qualifier (statut) et évaluer les savoirs co-produits** (scientifiques et/ou actionnables) ainsi que les autres livrables, ou même la dynamique participative qui a permis leur production ? Comment publier ou valoriser les résultats, dans et hors-sphère académique ? Comment également **évaluer les effets transformatifs de ces projets sur la recherche et sur le terrain** : effets visibles (livrables, changements...) et peu visibles / plus lointains (impacts) ? Se pose aussi la question de la reconnaissance professionnelle, pour les chercheur.e.s comme pour les autres parties prenantes, de la participation à ce type de projets.

La difficulté réside dans le fait que toute validation est instituée : il faut des règles, une gouvernance, une communauté, un socle commun qui permet ladite validation. Mais comment ce « commun » peut-il être créé ? Pour ce faire, il existe des méthodes, notamment celle dite du « **chemin d'impact** » (par ex. la méthodologie « ASIRPA RT - analyse de l'impact sociétal de la recherche » à INRAe ou IMPRESS au Cirad¹⁹), qui permet de co-construire un horizon de transformations ambitionnées par le projet et un chemin pour y parvenir, avec une série d'indicateurs adaptés permettant d'évaluer ces recherches dans toutes leurs dimensions (productions, livrables... ainsi que qualité de la participation, impacts sociétaux, etc.) et de manière collective.

5. Les recherches participatives : une réalité présente dans les MSH... mais peu repérée et documentée

Notre enquête et notre séminaire ont permis de confirmer que les MSH et leurs tutelles ont développé un **panel riche et diversifié de dispositifs** conçus afin de réfléchir, financer, accompagner, animer, coordonner, etc., des projets et des collectifs de recherches participatives. Les séances du séminaire en ont analysé certains : pour les découvrir, nous vous renvoyons à l'annexe 1 ainsi que, pour plus de détails, à la version longue de cette synthèse.

De manière générale, nous avons réparti les dispositifs des MSH en trois catégories principales et non exclusives :

¹⁸ Arnstein, Sherry. 1969. « A Ladder of Citizen Participation ». *American Institute of Planners Journal*, 35 (4), p. 216-224.

¹⁹ Voir, pour ASIRPA : https://www.youtube.com/watch?v=OkWIPULYruA&list=PLBvDXb1Xxg--e1pGTiG3jD3RiQopr_6jO ; https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=GECO1_122_0031&download=1. Et pour IMPRESS : <https://www.cirad.fr/les-actualites-du-cirad/actualites/2021/impress-contribution-de-la-recherche-aux-impacts-societaux>

- Des **structures qui permettent l'incubation** (émergence, interconnaissance, appariement, co-problématisation...) et **l'accompagnement** (intermédiation...) des projets de recherche participative : boutiques des sciences ou tiers-lieux de recherche (ex. : MESHS à Lille et MSH SUD à Montpellier), *living labs* et observatoires (ex. : MSHS Sud-Est à Nice, MSH Dijon, MSH-Alpes à Grenoble, MRSR à Caen...), labcom (ex. : MSHS Poitiers) ...
- Des **dispositifs qui proposent de financer les projets de recherche participative**, *via* des AAP dédiés ou ouverts à ce type de recherches (ex. : MSH Paris Nord et MSH SUD à Montpellier...).
- Des **dispositifs qui étudient les processus de recherche participative**, tels que séminaires, observatoires, plateformes (ex. : IRCOT à la MSHS-T à Toulouse), GIS (ex. : « Démocratie et participation » à la MSH Paris Nord...)

En annexe 2, vous trouverez un schéma présentant une liste – non exhaustive, élaborée au fil des séminaires – de projets, dispositifs et profils métiers en charge d'accompagner ce type de recherches au sein des MSH.

Il ressort que **les MSH sont des lieux qui peuvent se prêter à l'accueil des recherches participatives et pour un appui dédié**. Étant structurellement très ouvertes au « décroisement », **les MSH peuvent capitaliser sur le rôle moteur qu'elles ont joué**, à partir des années 2000, **dans** « l'émergence de nouveaux outils pour la recherche » et l'encouragement à « **la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité au bénéfice de démarches novatrices de recherche** » (Préambule de la Charte des MSH, CNRS-CPU, 2019)²⁰. Cette expérience a notamment permis de comprendre la nécessité d'« incubation » (*id.*) les processus de recherche associant équitablement différentes sciences et évoluant dans des régimes épistémologiques et des registres de discours et de pratiques souvent très hétérogènes.

Cette forme spécifique d'accueil et de gestion de l'altérité – sorte de marque de fabrique des MSH et de leurs services d'appui – **peut être utilement redéployée dans l'accompagnement de projets à l'interface recherche et société**. En effet, dans ce travail d'incubation, il s'agit d'abord de comprendre les différents enjeux à l'œuvre pour chacune des parties prenantes, puis

²⁰ Les MSH créées à partir des années 2000 sur l'ensemble du territoire national ont préfiguré les évolutions de la recherche en sciences humaines et sociales. Pensées comme des lieux d'un partenariat fort entre le CNRS, les universités et les acteurs territoriaux, elles ont participé au développement de la logique de projets, à l'émergence de nouveaux outils pour la recherche et encouragé la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité au bénéfice de démarches novatrices de recherche. Elles ont été des actrices de l'établissement ou du renforcement de la collaboration entre les organismes et les différents établissements d'enseignement supérieur et de recherche sur un territoire donné.

En lien avec les politiques de site qui conduisent les acteurs à repenser leur organisation au bénéfice, notamment, de stratégies de recherche et de transfert plus efficaces, et au regard des politiques européennes et nationales de soutien aux projets interdisciplinaires associant SHS, sciences de la vie et de la santé, sciences de la nature et sciences de l'environnement, sciences physiques et de l'ingénieur, le CNRS et la CPU, avec l'appui des responsables de MSH et dans le cadre de l'alliance Athéna ont souhaité actualiser la charte des MSH afin de leur donner toute leur place dans le nouveau paysage institutionnel.

La présente charte a pour vocation d'énoncer les principes d'action qui sont communs aux MSH sur l'ensemble du territoire tout en tenant compte de la diversité de leur ancrage territorial en relation avec la spécificité de chacun de leur site.

d'accompagner leur socialisation au sein d'un protocole commun de travail, de manière à valoriser les apports d'une discipline ou d'une catégorie de savoir vers une autre.

L'accompagnement de ces processus de co-construction fait appel à des **compétences d'« intermédiation »** (voir infra) qui sont pour partie déjà présentes dans les MSH. À l'interface des « politiques de site » et des « politiques européennes et nationales de soutien aux projets interdisciplinaires » (*id.*), les MSH disposent en effet d'une **connaissance assez fine de leur territoire** – et de ses acteurs scientifiques, politiques, sociaux et économiques – ainsi que du monde de la recherche dans son ensemble, de par leur structuration en Réseau national et leurs capacités d'ouverture à l'international. Ces spécificités les rendent capables de repérer ressources et compétences nécessaires – comme de mettre en relation chercheur·euse.s de différentes disciplines et acteurs de terrain – afin d'accompagner le montage de projets de recherche participative.

La structuration des MSH en unités d'appui et de recherche (UAR) et la dynamique de mutualisation et de complémentarité qu'elle implique – articulée aux laboratoires, mais n'empiétant pas sur leurs domaines de compétences –, facilite également l'adoption, dans l'accompagnement des projets collaboratifs, d'**une posture de tiers**. Tiers que l'on peut qualifier d'**« intermédiaireur »** (ou de « tiers veilleur » pour reprendre la terminologie des programmes CO3 et ANR SAPS) ne participant pas directement au projet du point de vue de la recherche proprement dite, mais contribuant à l'animer et à l'accompagner dans un questionnement réflexif et critique sur son contenu, son organisation et ses attendus.²¹

6. De nouvelles fonctions d'intermédiation ?

Dans nombre de MSH, la recherche participative fait l'objet d'un riche panel de dispositifs de soutien et d'animation, appuyés sur des agencements technico-méthodologiques spécifiques. Ces dispositifs sont animés par des chercheur·euse.s et des personnels d'appui mettant en œuvre **des compétences en recherche et en ingénierie de la recherche, qui gagneraient à être mieux documentées et reconnues**. Ce faisant, il ne s'agit pas nécessairement de revendiquer la reconnaissance de nouveaux métiers. Il s'agit d'abord d'observer et d'accompagner l'émergence dans les MSH de compétences **transverses aux différentes catégories d'emploi**. Car l'accompagnement de formes de recherches co-construites peut toucher l'ensemble des secteurs d'activité d'une MSH, depuis la recherche proprement dite jusqu'à sa valorisation, en passant par la direction scientifique et administrative, l'ingénierie de projets, les services de communication, les services administratifs – ce type de projet appelant souvent des modes de gestion administrative, financière et logistique spécifiques –, jusqu'aux pôles éditoriaux et d'ingénierie de la donnée – la prise en considération des questions touchant aux protocoles de gestion des

²¹ Pour de plus amples développements, voir Mary, Julien. 2021. « Entre recherche aux interfaces et ingénierie de la co-construction : les MSH au défi du participatif », In : *Mutations des sciences humaines et sociales : Les Maisons des Sciences de l'Homme et leur réseau* [en ligne]. Paris : Éditions A. Athéna. Disponible sur Internet : <<https://books.openedition.org/allianceathena/1319>>. ISBN : 979-10-93170-16-9. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.allianceathena.1319>

données, à la publication et, plus largement, à la co-auctorialité apparaissant essentielle à la bonne marche de ce type de projets.²²

Ainsi comprises, à l’instar des effets produits par le tournant numérique, les dynamiques de co-production de savoirs et de co-construction de méthodologies de recherches participatives **transforment les métiers de la recherche et de l’ingénierie** – en premier lieu, ceux de la valorisation –, dont les MSH forment un observatoire et un lieu d’expérimentation privilégiés. Si l’ancrage des IR* (Huma-Num et Progedo) dans les MSH a globalement permis pour les chercheur·euse.s de minorer le coût d’entrée dans la nouvelle économie scientifique de la donnée et des humanités numériques, de la même manière, les fonctions d’accompagnement des co-recherches explorées dans les MSH doivent permettre de mieux soutenir et encadrer – dans le respect des règles de déontologie scientifique et dans un esprit d’équité entre partenaires académiques et non académiques – le développement de recherches co-construites entre science et société. C’est là l’objectif des **fonctions d’intermédiation**, développées afin de guider l’émergence et l’accompagnement des recherches participatives, dont notre séminaire a documenté l’émergence dans plusieurs MSH.

Intermédiation / médiation : éléments de définition

L’intermédiation peut être à la fois approchée comme :

- **Un cadre d’accompagnement**, soit « un travail de traduction nécessaire à la coordination entre des acteurs hétérogènes mais interdépendants dans l’élaboration et la mise en œuvre d’une action transformatrice rendue nécessaire par l’existence d’une situation problématique concernant ces acteurs. »²³
- **Un cadre de réflexion**, soit « une notion à partir de laquelle penser les enjeux d’une meilleure prise en compte des métiers et des fonctions, permet(tant) d’envisager la recherche comme un processus relationnel entre des acteurs »²⁴ ;

Les dispositifs et projets présentés lors de notre séminaire confirment ce que l’on peut trouver dans la littérature en la matière : le travail d’intermédiation est généralement mobilisé dans une **optique intrinsèquement transformative**. Autrement dit, il s’agit d’un travail de reconnaissance et de valorisation croisée de différentes formes de savoirs (scientifiques et non-scientifiques), en vue, le plus souvent, « de créer de nouveaux équilibres »²⁵. La création

²² *Id.*

²³ Gisclard, Marie, Chantre, Emilia, Cerf, Marianne, *et al.*. 2015. « Co-click’eau : une démarche d’intermédiation pour la construction d’une action collective locale ? », *Natures Sciences Sociétés*, 2015/1 (Vol. 23), p. 3-13. DOI : 10.1051/nss/2015003. URL : <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2015-1-page-3.htm>. D’après Steyaert, P., Cerf, M., Barbier, M., Levain, A., Loconto, A. 2014. “Role of intermediation in the management of complex socio-technical transitions”. Communication au 2e Séminaire international System innovation towards sustainable agriculture, Paris, 22-23 mai.

²⁴ « L’intermédiation comme démarche », *Cahiers de l’action*, 2020/1 (N° 55), p. 7-11. DOI : 10.3917/cact.055.0007. URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2020-1-page-7.htm>.

²⁵ Jollivet, Marcel. 2020. « L’intermédiation, un dispositif pour la transition écologique et solidaire ». *Cahiers de l’action*, 2020/1 (N° 55), p. 61-67. DOI : 10.3917/cact.055.0061. URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2020-1-page-61.htm>.

de ces nouveaux équilibres passe par l'exploration de cadres de recherche différents, à l'image des recherches participatives.

Ainsi compris, **le travail d'intermédiation se distingue de celui de médiation** en ce sens qu'il n'entend pas contribuer à mieux diffuser des connaissances déjà produites, existantes, mais à réunir les conditions nécessaires à la coproduction, entre différents acteurs (académiques et non-académiques), de connaissances – le plus souvent actionnables – répondant à une problématique partagée.

Autrement dit :

- **Le travail de médiation scientifique**, au sens classique de « vulgarisation », développe une approche essentiellement descendante et diffusionniste de la connaissance scientifique. Celle-ci est pour partie fondée sur la théorie du *deficit model*, envisageant essentiellement les relations entre sciences et sociétés par le prisme d'un rapport unidirectionnel entre « sachants » et « non-sachants ».
- Dans des processus de recherche participative, **le travail d'intermédiation** développe une approche davantage interactionniste des relations entre sciences et société, reconnaissant, auprès des savoirs scientifiques, la légitimité d'autres formes de savoirs (locaux, professionnels, d'usage, expérientiels...), dont il s'agit dès lors d'accompagner la mise en discussion voire dans certains cas l'hybridation²⁶.

Autrement dit, l'intermédiation correspond donc à un travail de recherche et d'appui à la recherche, et non (seulement) de diffusion de la recherche.

Comme constaté au fil de notre séminaire, on peut noter que **les fonctions d'intermédiation se trouvent aujourd'hui distribuées au sein de toutes les catégories d'acteurs et actrices généralement mobilisé.e.s dans les processus de recherche participative.**

- **Au sein de l'ESR** : *living labs*, boutiques des sciences, labcom, observatoires, services d'appui à la recherche²⁷, missions « science-société » des universités, délégation aux interactions sciences et sociétés à l'INRAE, mission association à l'INSERM, chargés d'ouverture à la société à l'IRSN...
- **Au sein du « tiers secteur de la recherche »**²⁸ :

²⁶ Voir notamment : Akrich, Madeleine, Barre, Rémi, Bentz, Emeline, Bontems, François, Delannoy, Marie, et al. 2017. *Prendre au sérieux la société de la connaissance : Livre blanc*. 43 p. [hal-01607413](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01607413)

²⁷ Valorisation, ingénierie de projets, etc. à cheval entre les BAP F (communication, culture et production de savoirs) et J (gestion et pilotage).

²⁸ Le tiers secteur de la recherche regroupe des « activités de recherche, d'innovation et de production de savoirs et de connaissances du secteur non marchand (associations, syndicats, collectivités territoriales, etc.), du secteur marchand à but non lucratif (économie sociale et solidaire, groupements professionnels, etc.) et des organisations à but lucratif de petite taille (auto-entrepreneurs, groupements agricoles ou artisanaux, etc.) ». Présentation des objectifs et du programme des Assises du tiers secteur de la recherche, 30 novembre et 1^{er} décembre 2020, en ligne, URL : <https://www.tiers-secteur-recherche.org/>.

- en particulier, au sein d'organismes spécialisés dans cette intermédiation recherche-société (ex. : association Fab'Lim, Institut Godin, Institut écocitoyen de Fos sur Mer, etc.)
- au sein des services développés par des acteurs des politiques publiques (ex. : le Lab' de la région Occitanie, la FRB – Fondation pour la recherche sur la biodiversité - et les ARB – les agences régionales de la biodiversité, etc.)
- au sein de têtes de réseau associatives (ex. : La Fonda, réseau des Crefad²⁹ -, Bio-Occitanie, etc.) ou d'associations d'ampleur nationale ou internationale (ex. : ATD Quart Monde, LPO – Ligue pour la Protection des Oiseaux, etc.)
- au sein encore de regroupements professionnels (ex. : CIVAM, Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural), etc.

Ainsi, ces fonctions sont assumées par une **grande diversité de personnes, avec des profils variés**, des chercheur·euse.s aux designers de politiques publiques, en passant par les « ingénieur.es filière » ou des chargé.es de mission – ou parfois même des collectifs. Ces fonctions sont souvent situées au sein d'**espaces d'intermédiation**, tels qu'évoqués *supra*, de type boutiques des sciences, *living labs*, observatoires, etc.

Ces fonctions d'intermédiation font **évoluer les compétences, et jusqu'aux métiers**, parfois de manière très sensible. En relation avec l'expertise de la MSH SUD dans l'accompagnement des recherches participatives et dans le recrutement de ce type de profil, notre GT a ainsi proposé des pistes de travail visant à la construction d'un **référentiel de compétences « intermédiation »**, dont les détails sont présentés dans la version longue de cette synthèse, accompagnés d'une bibliographie.

²⁹ Centres de Recherche, d'Etude, de Formation à l'Animation et au Développement.

Annexe 1 : le GT « Recherche participative » en actions (2021-2023) du Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme

Quatre séances de séminaire exploratoire dans différentes MSH³⁰

14 septembre 2021 – en ligne

Une première séance introductive a présenté une synthèse déjà publiée dans une MSH (MSH Paris Nord) sur les recherches participatives, recherches actions et recherches collaboratives³¹. Le dispositif « Trait d'union » de la MSH SUD, qui s'apparente à une boutique des sciences / tiers-lieu de recherche, a aussi fait l'objet d'une présentation.

Enfin, dans ce cadre introductif, une réflexion a été initiée sur le contexte, les enjeux et les perspectives de la recherche collaborative / participative pour les MSH et les métiers d'accompagnement de la recherche.

30 novembre 2021 – MSH Ange-Guépin

La deuxième séance a été consacrée aux services, dispositifs et outils mobilisés pour accompagner la recherche partenariale, collaborative ou participative sur les territoires de la MSH Ange-Guépin et de la MSHS Poitiers.

31 mars 2022 – MSH Paris Nord

La troisième séance a traité de la recherche partenariale et participative dans le domaine de la création artistique et de la culture. Quelle fabrique du partenariat ? Quels leviers et freins à la recherche-crédation ? Quelles ressources (humaines et financières) mobilisées, notamment dans les MSH ?

30 juin 2022 – MSH Mondes

La quatrième séance a proposé de croiser le regard de chercheur.es et de partenaires non académiques de la recherche sur la « valeur » de leur collaboration (ses résultats et ses impacts).

Une journée de réflexion interne au RnMSH sur les métiers de la valorisation

En mai 2023, le présent groupe de travail et le groupe de travail des secrétaires générales et généraux (SG) de MSH ont organisé une journée de travail pour, entre autres, réfléchir aux croisements possibles entre leurs travaux.

Les résultats des travaux menés par les deux GT ont été présentés. Des ponts ont été identifiés avec l'enquête menée par le GT des SG sur la variété des profils métiers en communication/valorisation/médiation scientifique dans les MSH. Une réflexion commune a émergé considérant la possibilité de développer un référentiel de compétences

³⁰ Pour une analyse plus détaillée et problématisée de chaque séance et des projets présentés, nous renvoyons le lecteur au compte-rendu de chaque séance, disponible à la demande.

³¹ Hérard, Marianne. 2021. Synthèse des séminaires « Recherches actions, recherches collaboratives, recherches participatives ». Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord. hal-03406012

« intermédiation » (voire une nouvelle fiche de poste, à cheval entre les BAP J et F), *i.e.* un profil métier capable de prendre en charge l'animation, la coordination et l'accompagnement réflexif de projets et dispositifs de recherche participative.

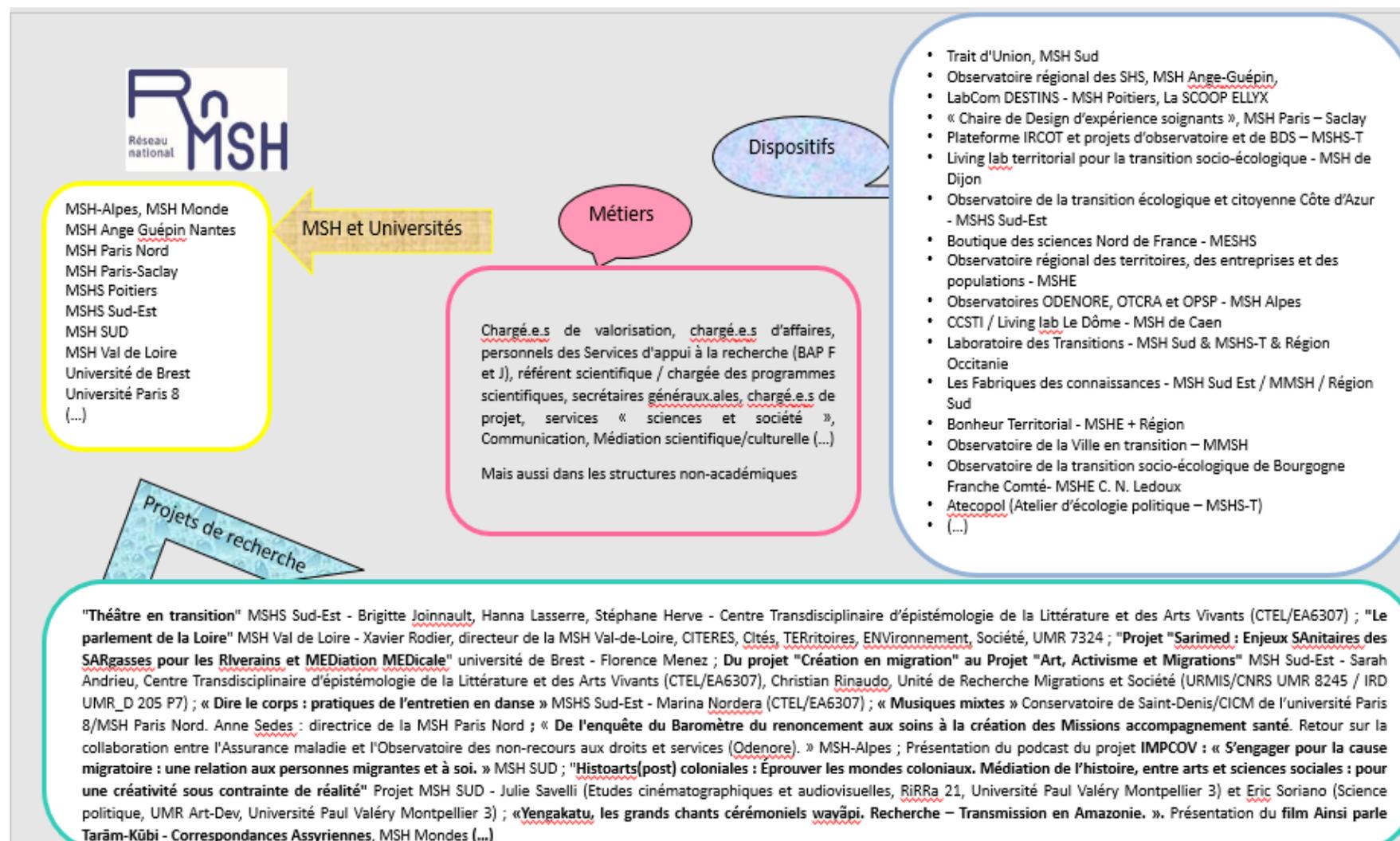
Un séminaire interne au RnMSH sur les recherches participatives

Dans la dynamique de cette journée d'échanges entre les deux GT appuyée par le directoire du RnMSH, un séminaire interne au Réseau a été organisé le 9 novembre 2023 à la MSH Paris Nord. Son objectif était de construire une compréhension partagée, entre toutes les MSH, des recherches participatives.

Soixante personnes ont participé à cette journée : directrices et directeurs, secrétaires générales et généraux ainsi que plusieurs personnels en charge de la valorisation et des questions de recherche. À noter : la présence de Lionel Maurel, directeur adjoint scientifique du CNRS-SHS en charge des MSH et de la science ouverte, et de Nathalie Dompnier, vice-présidente du Conseil de la recherche et de l'innovation de France Universités.

Intitulée « Recherches participatives : enjeux pour le RnMSH et les 22 MSH », cette journée a permis de faire un état des lieux des recherches participatives en France, grâce à l'intervention d'Evelyne Lhoste, chargée de recherche INRAE. Elle a aussi permis de rendre compte du travail du groupe de travail « Recherche participative » au terme de deux années d'activités.

Annexe 2 : fiche synthétique des dispositifs, projets et métiers enquêtés



Annexe 3 : Bibliographie indicative

- Akrich, Madeleine, Barre, Rémi, Bentz, Emeline, Bontems, François, Delannoy, Marie, et al. 2017. *Prendre au sérieux la société de la connaissance : Livre blanc*. 43 p. [hal-01607413](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01607413)
- Anadon, Marta. 2013. « Recherche participative ». Dans I. Casillo, R. Barbier, L. Blondiaux, F. Chateauraynaud, J.-M. Fourniau, R. Lefebvre, C. Neveu et D. Salles (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la Participation, DicoPart*. 1ère édition GIS Démocratie et Participation. URL : <https://www.dicopart.fr/recherche-participative-2013>, consulté le 20/06/2024.
- Anginot, Raphaëlle, Belaën, Florence, Chauveau, Hélène, Fiorini, Cyril, Mary, Julien, Millot, Glen, Moity-Maïzi, Pascale, et Thomas, Mathieu. 2022. « Le renouveau des Boutiques des Sciences en pratiques et en question : focus sur deux dispositifs territorialisés à l'interface Sciences-Société ». *Technologie et Innovation*, vol. 7, « Sciences en société partagées ». URL : <http://www.openscience.fr/Le-renouveau-des-Boutiques-des-Sciences-en-pratiques-et-en-question-focus-sur>.
- Arnstein, Sherry. 1969. « A Ladder of Citizen Participation ». *American Institute of Planners Journal*, 35 (4), p. 216-224.
- Barré, Rémi, et Marcel Jollivet. 2023. « Interdisciplinarité et recherche participative : deux régimes de recherche pour la transition écologique et solidaire. Une mise en perspective programmatique », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 31, no. 1, pp. 110-119.
- Breton, Philippe. 2005. « La "société de la connaissance" : généalogie d'une double réduction ». *Éducation et sociétés*, 2005/1, no 15, p. 45-57.
- Callon, M., Lascoumes, P., Barthe, Y. 2001. *Agir dans un monde incertain : Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil.
- Chaline, Jean-Pierre. 1995. *Sociabilité et érudition. Les sociétés savantes en France, XIXe-XXe siècles*. Paris éd. du CTHS.
- Nathalie Chauvac, Michel Grossetti, Daniel Guy, Brice Navereau, Philippe Terral. Rapport de recherche Plateforme d'Expertise IRCOT « Initiatives de Recherches Collaboratives Toulousaines ». MSHS-Toulouse. 2022 : <https://shs.hal.science/halshs-03968548v2>
- Compte rendu d'une journée d'étude sur " intermédiations en recherche " 6-10-2022, Inrae, Paris. [https://fr.wikiversity.org/wiki/Recherche:Journ%C3%A9e d'%C3%A9tude %E2%80%94_94 Nouvelles interm%C3%A9diations dans les dispositifs de co-recherche](https://fr.wikiversity.org/wiki/Recherche:Journ%C3%A9e_d'%C3%A9tude_%E2%80%94_94_Nouvelles_interm%C3%A9diations_dans_les_dispositifs_de_co-recherche)
- *Construire la recherche avec la société civile : les enjeux de la démarche d'intermédiation*, *Cahiers de l'action*, n° 55, 2020/1, en ligne, URL : <https://injep.fr/publication/construire-la-recherche-avec-la-societe-civile-les-enjeux-de-la-demarche-dintermediation/>.
- Coquard, Charlotte (coord.). 2020. « Le tiers-veilleur, un acteur de la recherche participative. Note sur l'accompagnement de la recherche participative ». Etude réalisée par l'association Sciences citoyennes, avec le soutien de la Fondation de France, en ligne, URL : <https://sciencescitoyennes.org/note-tiers-veilleur/?highlight=tiers%20veilleur>.
- Gisclard, Marie, Chantre, Emilia, Cerf, Marianne, et al.. 2015. « Co-click'eau : une démarche d'intermédiation pour la construction d'une action collective locale ? ».

- Natures Sciences Sociétés*, 2015/1 (Vol. 23), p. 3-13. DOI : 10.1051/nss/2015003. URL : <https://www.cairn.info/revue-natures-sciences-societes-2015-1-page-3.htm>.
- Hérard, Marianne. 2021. Synthèse des séminaires « Recherches actions, recherches collaboratives, recherches participatives ». Maison des Sciences de l’Homme Paris Nord. hal-03406012.
 - Houllier, François, et Merilhou-Goudard, Jean-Baptiste. 2016. *Les sciences participatives en France : Etats des lieux, bonnes pratiques et recommandations*. 63 p. (<hal-02801940>)
 - Jollivet, Marcel. 2020. « L’intermédiation, un dispositif pour la transition écologique et solidaire ». *Cahiers de l’action*, 2020/1 (N° 55), p. 61-67. DOI : 10.3917/cact.055.0061. URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2020-1-page-61.htm>.
 - Juan, Maïté. 2021. « Les recherches participatives à l’épreuve du politique », *Sociologie du travail* [En ligne], Vol. 63 -n° 1 | janvier-mars 2021, mis en ligne le 1^{er} mars 2021.
 - Lascoumes, Pierre. 2002. « L’expertise, de la recherche d’une action rationnelle à la démocratisation des connaissances et des choix », *Revue française d’administration publique*, 2002/3 (no103), p. 369-377. Disponible à l’adresse : <https://www.cairn.info/revue-francaise-d-administration-publique-2002-3-page-369.htm>
 - Loconto, Allison. 2023. « L’intermédiation des connaissances : le passage d’un état de savoir à un état de faire pour une transition agroécologique ». *Innovations* 2023/1 (n° 70), p. 153-179.
 - Lhoste, Évelyne, et Joly, Pierre-Benoît. 2021. « Chapitre 12. Les recherches participatives : une forme d’organisation alternative au système de recherche et d’innovation ? ». Dans Amina Béji-Bécheur (dir.), *Organisons l’alternative ! Pratiques de gestion pour une transition écologique et sociale*. EMS Editions, pp. 188-198. URL : <https://www.cairn.info/organisons-l-alternative--9782376874515-page-188.htm>, consulté le 20/06/2024.
 - Mary, Julien. 2021. « Entre recherche aux interfaces et ingénierie de la co-construction : les MSH au défi du participatif », In : *Mutations des sciences humaines et sociales : Les Maisons des Sciences de l’Homme et leur réseau* [en ligne]. Paris : Éditions A. Athéna. Disponible sur Internet : <<https://books.openedition.org/allianceathena/1319>>. ISBN : 979-10-93170-16-9. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.allianceathena.1319>.
 - Ottolini, Lucile. 2020. *Travailler avec le tiers secteur : études de cas des politiques d’ouverture à la société dans les instituts d’expertise et de leurs effets en France de 1990 à 2020*. Thèse de Sociologie, Université Paris-Est.
 - Robin, Agnès. 2017. « La valorisation », *Lex electronica*, 22, pp. 135-152. En ligne : <https://www.lex-electronica.org/s/1569>.
 - Steyaert, P., Cerf, M., Barbier, M., Levain, A., Loconto, A. 2014. “Role of intermediation in the management of complex socio-technical transitions”. Communication au 2e Séminaire international System innovation towards sustainable agriculture, Paris, 22-23 mai.